

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60
Fax : 01 39 18 60 39
Mail : contact@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 journée, soit 7 heures

Public

Non électriciens exerçant leur métier à proximité de sources électriques.

Niveau de connaissance préalable

Avoir l'habilitation électrique initiale BO-HO-HOV

Prérequis

Etre apte au travail dans son activité professionnelle

Moyens pédagogiques et supports

- Exposé et discussions
- Power point
- Vidéo
- Support de cours

Sanction

Délivrance d'une attestation de formation permettant à l'entreprise de reconduire une habilitation électrique

Formateur

Formateur expérimenté sur les risques électriques

Objectifs de la formation

Cette formation vous permet de renouveler à votre salarié une habilitation électrique (BO.HO.HOV) en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage.

La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret de 22/09/2010 et norme NF C18-510).

Objectif pédagogique

Détecter les risques électriques
Appliquer les règles de sécurité selon les dernières évolutions

Programme

- Définir les acteurs concernés par les travaux.
- Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
- Définir la limite de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisations et interdits, zone de travail...)
- Appliquer les prescriptions de cette habilitation
- Définir une zone de travail
- Appliquer les instructions de sécurité
- Surveiller un chantier vis-à-vis du risque électrique
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).



Recyclage tous les 3 ans après la formation initiale